

Compte rendu 2020 du Secrétariat du Grand Conseil

Séance du Bureau, 7 mai 2021

Art. 36 al. 3 LGC

Le Secrétariat remet au Bureau un compte rendu de son activité pour l'année écoulée et lui soumet ses objectifs et priorités pour l'année suivante.

Sommaire

- 1. Personnel
- 2. Budget
- 3. Sessions
- 4. Bureau
- 5. Commissions
- 6. Bulletins du Grand Conseil
- 7. Instruments parlementaires
- 8. Motions populaires
- 9. Elections
- 10. Affaires courantes

- 11. Relations avec le Conseil d'Etat
- 12. Relations avec les médias
- 13. LInf, registre des intérêts, LFiPol
- 14. Informatica horribilis
- 15. Relations extérieures
- 16. Contrôle de gestion interparlementaire
- 17. Consultations interparlementaires
- 18. Manifestations
- 19. Objectifs 2021

1. Personnel

Total: 7.75 EPT

Personnel fixe: 7.20 EPT

1 secrétaire générale	1	EPT
1 secrétaire général adjoint	1	EPT
2 secrétaires parlementaires	2	EPT
2 assistantes de direction	1.50	EPT
1 responsable informatique	1	EPT
1 huissière	0.7	EPT

Le Secrétariat du Grand Conseil a enregistré deux départs : celui de Mme Marie-Claude Clerc, secrétaire parlementaire, qui a pris sa retraite au 31 décembre 2020, et celui de Mme Manuella Grosset, huissière. Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées pour leur travail et leur engagement. Mme Clerc a été remplacée par M. Alain Renevey, et Mme Grosset par Mme Annick Berger.

Il sied de noter que le personnel du SGC n'a pas ménagé ses efforts durant l'année 2020 pour accomplir des tâches supplémentaires relevant ainsi les défis liés à la pandémie de coronavirus, ce qui a représenté un surcroît de travail important. Le SGC a offert des prestations de qualité aux députés (visioconférence, participation et vote à distance) sans bénéficier de ressources supplémentaires.

Personnel complémentaire, auxiliaire et temporaire : 0, 55 Secteur huissier 0.10 EPT Auxiliaire

Secteur traduction 0.15 EPT

Secteur comptabilité 0.10 EPT Retranscriptrices 0.2 EPT



2. Budget

Total: 3'527'230 francs

- > Le Secrétariat gère un budget total de 3'527'230 francs, qui englobe les dépenses liées aux activités du Grand Conseil et de son Secrétariat.
- > Le montant de 20'714.55 francs a été nécessaire pour la retranscription des débats, soit environ 2'589.30 francs par session.
- > Le coût de la traduction simultanée s'élève à 67'046.45 francs pour 28 séances du Grand Conseil, soit environ 2'394.50 francs par séance.

3. Sessions

28 séances du Grand Conseil (26 en 2019)

En 2020, compte tenu des travaux de rénovation de l'Hôtel cantonal et de la situation sanitaire due au coronavirus, le Secrétariat du Grand Conseil a dû faire preuve de flexibilité et de créativité pour organiser 8 sessions *extra-muros* (bâtiment du MAD3, salle des fêtes de Saint-Léonard, locaux de Forum), soit 28 séances du Grand Conseil. De plus, le Secrétariat a mis en place un système innovant de vote et de participation à distance pour les députés à risque. Par ailleurs, il a assuré les travaux en vue de l'examen ou du traitement par le Grand Conseil de :

- > 25 projets de lois (9)
- > 32 projets de décrets (16)
- > 34 rapports, dont les rapports et comptes divers d'établissements (39)
- > 26 motions (38), 21 postulats (16), 20 mandats (8), 3 résolutions (4), 15 requêtes (4)
- > 2 recours en grâce
- > des comptes et du budget de l'Etat



4. Bureau

20 séances – 233 pages de procès-verbaux

Le Secrétariat du Grand Conseil convoque et organise les séances du Bureau du Grand Conseil. Il transmet les objets à examiner par le Bureau et établit les procès-verbaux des séances. Il organise les activités du Bureau, prépare et donne suite à ses travaux.

5. Commissions

185 séances

- > Le Secrétariat du Grand Conseil prépare, organise, appuie les travaux et assure le suivi des séances des commissions parlementaires, y compris, depuis avril 2016, celles de la Commission des naturalisations.
- > Il organise la nomination des commissions, gère l'agenda de leurs séances et planifie la transmission des messages et d'autres documents.
- > Il établit les procès-verbaux des séances de commissions parlementaires ainsi que les annexes contenant leurs propositions finales (projet bis).

Durant l'année 2020, compte tenu de la situation épidémiologique, les séances de commissions parlementaires se sont déroulées en majorité par visioconférence.

En juin 2020, une Commission d'enquête parlementaire (CEP) «Pisciculture d'Estavayer-le-Lac» a été instituée pour faire la lumière sur la débâcle de la pisciculture et la remettre en fonction.

6. Bulletins du Grand Conseil (BGC)

Coût moyen par BGC: 8'834 francs

- > Le Secrétariat a également pour tâche de retranscrire les débats des sessions du Grand Conseil.
- > Les trois secrétaires parlementaires ont effectué les travaux de relecture et de correction de la retranscription. Ils assurent la publication des BGC.

	<u>Fr.</u>
Impression (févr. 2020 – déc. 2020)	49'957.55
Retranscription	20'714.55
Total (8 BGC)*	70'672.10

> Nombre d'heures de saisie des retranscriptrices : 474.6 heures = 0.2 EPT



^{*} frais d'impression + paiement de la retranscription. La part de travail des secrétaires parlementaires n'est pas prise en compte.

7. Instruments parlementaires

Déposés:

26 motions (38) – 21 postulats(16) – 20 mandats (8) – 0 initiative parlementaire (2) – 3 résolutions (4) – 4 requêtes (15)

Le Secrétariat du Grand Conseil se charge de la réception, de l'enregistrement, du contrôle et des corrections des instruments parlementaires ainsi que de leur transmission au Conseil d'Etat, à l'exception des questions.

8. Motions populaires

4 motions populaires déposées en 2020

- > Le Secrétariat du Grand Conseil réceptionne les listes de signatures et les transmet aux communes de domicile des signataires dans un délai de 20 jours.
- > Après authentification des signatures et retour des listes, le Secrétariat transmet la motion populaire au Conseil d'Etat, afin qu'il y réponde.
- > A chaque étape importante, le SGC informe le comité des motionnaires.

9. Elections

26 élections judiciaires

16 élections ordinaires

- > Le Secrétariat du Grand Conseil prépare les élections auxquelles le Parlement doit procéder et leur donne la suite qu'il convient.
- > Il prépare notamment les préavis établis par la Commission de justice en vue des élections judiciaires et les documents utiles pour les députés, les scrutateurs et la présidence.
- > Au terme de chaque session, il informe les médias par communiqué de presse, les personnes élues et non élues ainsi que les instances concernées.

10. Affaires courantes

- > Le Secrétariat gère l'ensemble de la correspondance interne et externe. Il répond aux demandes téléphoniques et électroniques de l'administration et des tiers privés.
- > Il prépare les documents d'information utiles pour ses interlocuteurs (députés, Bureau, Conseil d'Etat, administration, presse).
- > Il recense les présences et absences des députés aux séances du Plenum, des commissions, du Bureau ou d'autres délégations et effectue, quatre fois par an, le versement de leurs indemnités.
- > Le Secrétariat tient à jour les nombreux registres relatifs au Grand Conseil et à ses activités et les archive régulièrement.
- > Il gère le système d'information du Parlement (Parlinfo).

11. Relations avec le Conseil d'Etat

- > Le Secrétariat du Grand Conseil assure les relations avec le Conseil d'Etat. Ce dernier lui communique chaque semaine les objets qu'il a adoptés. Le Secrétariat tient à jour les registres utiles.
- > Après chaque session, il communique au Gouvernement les résultats des débats du Parlement.
- > Par des contacts réguliers avec la Chancellerie d'Etat, il transmet et reçoit les informations utiles à une collaboration efficace.

12. Relations avec les médias

- > Le Secrétariat du Grand Conseil entretient également des contacts avec les médias accrédités. Il leur envoie les documents liés aux sessions et les informe, par le biais de communiqués de presse réguliers, des activités du Grand Conseil (résultat des élections, etc.) ou de son Bureau (réception de délégation, etc.). Il invite également les journalistes accrédités à prendre part à la sortie officielle du Grand Conseil.
- > Lors des sessions parlementaires, les amendements, résultats des votes et résultats des élections sont à la disposition des médias. Le site Internet du Grand Conseil est aussi un outil performant pour la transmission des informations utiles.
- > Le Secrétariat répond aussi régulièrement à leurs demandes ou questions en dehors des sessions (par courriel ou par téléphone).
- > Durant l'année 2020, compte tenu de la situation sanitaire, la présidente et la secrétaire générale du Grand Conseil ont rencontré les médias à une seule reprise.

13. Linf, registre des intérêts et LFiPol

(transparence des revenus)

Publié sur le site «Parlinfo», le registre des intérêts est mis à jour régulièrement par le Secrétariat du Grand Conseil.

A noter que le contenu du registre des intérêts de chaque député relève de sa seule responsabilité. Le SGC n'est en aucun cas garant de l'exactitude des données fournies.

Il y a lieu de relever que la loi sur le financement de la politique (LFiPol), adoptée le 16 décembre 2020 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021, oblige les députés à déclarer et à publier les revenus qu'ils tirent de leur mandat ainsi que les revenus des activités en lien avec celui-ci (cela concerne toutes les indemnités reçues en application de la législation sur le Grand Conseil).



14. Informatica horribilis

- > L'annus horribilis 2020 a impacté l'ensemble des services de l'Etat de Fribourg. Le Secrétariat du Grand Conseil, ainsi que l'ensemble des députés, ont dû revoir leur façon de travailler. La pandémie qui nous a touchés en 2020 a fait basculer l'environnement informatique de chacune et chacun.
- > Le Secrétariat du Grand Conseil a mis en place en un temps record un système de vote à distance, parvenant non seulement à faire voter de manière sécurisée les députés touchés de près ou de loin par le coronavirus, mais leur assurant en sus la possibilité de prendre part au débat en direct lors des *plenums*. Le canton de Fribourg peut ainsi se targuer d'être le premier canton et le seul pour 2020 à avoir osé franchir le pas.
- > La pandémie a également amené le service IT à faire des choix et la priorisation des tâches est devenue un casse-tête. Il a fallu trancher, les députés et leur bien-être primant sur les projets en cours. Un nouveau projet a vu le jour plus rapidement que prévu en 2020, celui de la digitalisation de la téléphonie de l'ensemble des Directions étatiques.
- > Les projets de refonte du site Parlinfo et de la GED ont été reportés en 2021-2022.

15. Relations extérieures

- > Le Secrétariat du Grand Conseil est membre sociétaire de la Conférence des secrétaires des parlements, une société simple constituée de la majorité des parlements cantonaux. La Conférence a pour objectif de proposer une plateforme d'information ouverte à tous les parlements cantonaux, où sont publiées toutes les informations et données que ceux-ci jugeront pertinentes.
- > Le Secrétariat collabore également avec le secrétariat du Bureau interparlementaire de coordination BIC, notamment pour ce qui est du suivi des conventions intercantonales en cours de négociation/ratification.

16. Contrôle de gestion interparlementaire

- > En vertu de la Convention sur la participation des parlements (CoParl), le Grand Conseil est représenté auprès de six commissions interparlementaires de contrôle (CIP). Celles-ci vérifient respectivement la mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CIP CSR), la détention pénale des adultes et des mineurs (CIP «détention pénale»), le Gymnase intercantonal de la Broye (CIP GYB), l'Hôpital intercantonal de la Broye (CIP HIB), la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (CIP HES-SO) et le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (CIP SIERA).
- > En 2020, le SGC a assumé la responsabilité du secrétariat de la CIP «détention pénale» et de la CIP GYB. Il a organisé pour ces deux organes trois séances plénières ainsi qu'une séance du bureau de la CIP détention pénale.
- > Le SGC organise les séances de préparation des délégations fribourgeoises auprès de certaines de ces commissions interparlementaires. En 2020, la délégation fribourgeoise auprès de la CIP HES-SO s'est ainsi réunie cinq fois.

17. Consultations interparlementaires

- > Toujours en vertu de la CoParl, le Grand Conseil est régulièrement appelé à participer aux travaux de commissions interparlementaires chargées d'examiner des projets de conventions intercantonales (CIP de consultation).
- > Aucune séance de CIP de consultation n'a eu lieu en 2020.

18. Manifestations

Le 7 février 2020 le Secrétariat du Grand Conseil a organisé en collaboration avec les responsables du Plan Climat, la sortie commune d'hiver du Grand Conseil dans le Parc naturel régional Gruyères Pays-d'Enhaut.

Durant l'année 2020, compte tenu de la situation sanitaire (COVID-19) et des directives émises par l'OFSP, le Secrétariat du Grand Conseil a été contraint de reporter plusieurs rencontres et événements.

19. Objectifs 2021

En 2021, le Secrétariat du Grand Conseil se chargera notamment:

- > de la poursuite de l'amélioration de la visibilité du Grand Conseil en tant que première autorité du canton (campagne de communication du Grand Conseil);
- > du futur déménagement du SGC en vue de son intégration dans les locaux du bâtiment de l'Hôtel cantonal vraisemblablement en mars 2022;
- > de la refonte du site «Parlinfo».